

2025/
Commune d'Epône – Décision N° 25/047
1.1 – Marchés Publics

MARCHES PUBLICS

DECISION DU MAIRE N° 25-047

ATTRIBUTION MARCHÉ 2025-01 - TRAVAUX DE MODERNISATION ET D'EXTENSION D'UN DISPOSITIF DE VIDEOPROTECTION ET D'UN CENTRE DE SUPERVISION

Prise en application de la délibération n°23-051 du Conseil Municipal de la commune d'Epône du 28 août 2023, donnant délégation de pouvoir à Monsieur le Maire dans les matières définies par l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire d'Epône,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L2122-22 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 28 août 2023 chargeant le Maire de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Considérant la nécessité pour la commune de passer un marché de travaux de modernisation et d'extension d'un dispositif de vidéoprotection et d'un centre de supervision ;

Considérant les avis d'appel public à la concurrence publiés au BOAMP, achatpublic.com et marchés Online le 11 juillet 2025 ;

Considérant les offres des prestataires spécialisés dans ce domaine.

DECIDE

Article 1 : D'attribuer et de signer le marché avec la SDEL Travaux extérieurs IDF sise 11 rue du chant des oiseaux 78360 MONTESSON pour un montant de 253 381,06 € HT soit 304 057,27 € TTC.

Article 2 : D'indiquer que les prestations seront rémunérées conformément à l'acte d'engagement, et la dépense correspondante sera inscrite au budget, pour ce marché.

Article 3 : De dire que la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois, à compter de son affichage, de sa publication ou notification, de sa transmission au contrôle de légalité.

Article 4 : De dire qu'une ampliation de la présente décision sera transmise à :
- La Préfecture des Yvelines.

Fait à Epône, le 23 octobre 2025



Ivica JOVIC

Maire d'Epône